

« Il faut vite mettre en place les organes de l'Ordre national des experts-comptables au Congo »

Roger Mayabel, inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la Région Picardie-Ardenne (France), a, depuis 2005, conseillé de nombreuses entreprises françaises en qualité d'expert-comptable associé au sein du cabinet SA FCN (Fiduciaire comptable du Nord). Dans le cadre de son activité au Congo, il nous détaille l'importance de ses missions.

S'il faut dresser une carte d'identité du cabinet Mayabel, que peut-on retenir ?

Le cabinet Mayabel est un cabinet d'expertise comptable qui a démarré ses activités en 2012 et a obtenu le 11 février 2014 l'agrément de la Cemac (numéro EC 393) lui permettant également d'exercer les missions de commissaire aux comptes et d'expert-judiciaire en comptabilité. Il offre aux dirigeants d'entreprises installées au Congo et dans la sous-région des solutions pour répondre à leurs besoins de comptes fiables. Ces solutions sont proposées au sein de quatre pôles d'activité : l'expertise comptable, l'audit financier, le conseil en organisation et gestion et la formation professionnelle.

Comment sont articulés ces quatre pôles d'activité ?

En tant que cabinet d'expertise comptable, le cabinet prend en charge les obligations comptables, fiscales et sociales des entreprises, quelle que soit leur importance, dans le respect qu'imposent la loi et l'environnement économique. Pour cela, le cabinet propose une organisation comptable. En matière d'audit financier, notre cabinet intervient en qualité de commissaire aux comptes de sociétés. Nous validons les comptes annuels et certifions les états financiers dans le strict respect des normes d'exercice professionnel garantissant compétence et indépendance. Le cabinet Mayabel peut, dans le cadre du conseil en organisation et gestion, réaliser différents types de missions consistant en la conception, l'élaboration et la mise en œuvre du business plan à la création ou au cours de la vie de l'entreprise, des manuels de procédures administratives, financières et comptables, du diagnostic et organisation du contrôle interne, des tableaux de bord budgétaires et de gestion, et du calcul de coûts, prix de revient et résultats analytiques. de multiples sessions de formation en partenariat avec

tion d'experts-comptables au Congo...

Le métier d'expert-comptable est une profession réglementée comme celle des médecins, des architectes, des avocats, des notaires, etc. Pour le cas d'espèce, il faut avoir fait des études supérieures de niveau bac +5, complétées par trois années de stage professionnel dans un cabinet d'expertise comptable se terminant par la soutenance d'un mémoire. Le diplôme d'expertise-comptable est un véritable sésame pour les jeunes qui souhaiteraient faire carrière dans cette profession. Malheureusement il y a actuellement sur la place publique de nombreuses personnes qui tentent d'exercer ce métier en n'ayant ni les compétences requises ni les autorisations nécessaires : elles tiennent les comptabilités des entreprises, montent des bilans et les déposent aux impôts, etc. Tout cela fait désordre.

Quelle est la conséquence du foisonnement de ces comptables non agréés ?

Cela porte préjudice à la profession, car souvent les documents de synthèse établis par ces comptables non qualifiés, et surtout n'ayant pas l'agrément nous reviennent, à nous, experts-comptables agréés Cemac pour plusieurs raisons : soit les clients sont insatisfaits des services fournis, soit ces états sont rejetés par les banquiers ou par les impôts du fait qu'ils comportent de nombreuses incohérences. Tout cela n'honore pas la profession. Je crois qu'il est grand temps de mettre un terme à ce désordre : ce sera l'une des missions des instances de l'Ordre que de traiter les cas d'exercice illégal de la profession libérale d'expertise-comptable au sein d'une commission idoine. En outre la comptabilité nationale a besoin d'états financiers d'entreprises d'une grande fiabilité pour produire des données statistiques nationales de qualité.

Comment faire fin à cette anarchie ?

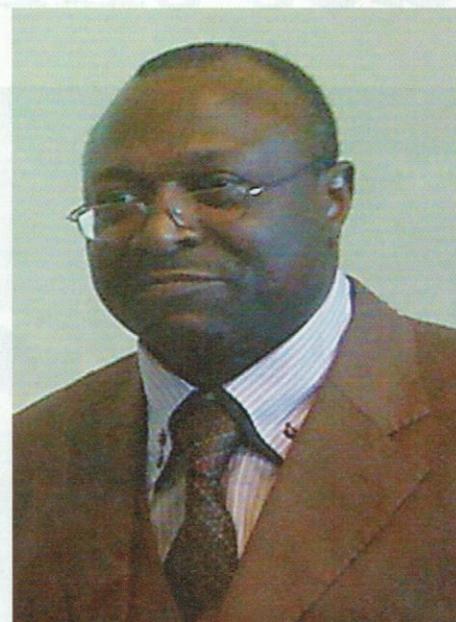
de la Comptabilité publique qu'il revient de convoquer et de rassembler tous les experts-comptables et autres personnes habilitées, de manière à porter l'ordre sur les fonts baptismaux au cours d'une assemblée générale constitutive.

N'y a-t-il pas un travail préliminaire à faire du côté des experts-comptables eux-mêmes ?

Des missions ont été organisées avec l'appui de la Banque mondiale, avec pour objectif d'appuyer les pouvoirs publics en vue de finaliser les textes réglementaires nécessaires au démarrage des activités de l'ordre : règlement intérieur, code de déontologie, charte des élus, etc. J'invite donc mes confrères à un sursaut afin que nous puissions à nouveau nous retrouver pour lever les difficultés identifiées par l'expert de la Banque mondiale en 2014 et permettre enfin la mise sur pied des instances ordinales. Il sied de noter que le Congo est l'un des rares pays de la zone Ohada à ne pas avoir un Ordre des experts-comptables qui fonctionne...

Un dernier mot ?

Il est plus que temps d'intéresser les jeunes, notamment la population féminine, à ce



métier passionnant afin de préparer la relève. Par ailleurs, du fait de son imbrication avec les différents domaines du droit, de l'économie et des finances, l'expert-comptable a besoin d'être constamment en veille sur l'évolution des techniques et de la doctrine. Le recyclage et le renforcement des capacités des experts-comptables et de leurs collaborateurs sont donc au cœur de la pérennisation des cabinets libéraux. Je crois que ce sera l'un des grands chantiers sur lequel devra se pencher l'Ordre des experts-comptables une fois mis en place.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Experts-Mac : des compétences avérées

Pierre Kemeni et Valéry Teinche respectivement associé directeur Congo et associé-président tous les deux agréés Cemac e

la maîtrise de l'environnement juridique, fiscal, social et comptable des pays de la zone Ohada en général, et du contexte du Congo en particulier. La langue est également un atout de ce cabinet qui travaille